



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R76-2026-175

PUBLIÉ LE 13 AVRIL 2026

Sommaire

SGAR Occitanie /

R76-2026-04-01-00003 - Arrêté portant création d'un EPLE à
COURNONTERRAL (31) (2 pages)

Page 3

SGAR Occitanie

R76-2026-04-01-00003

Arrêté portant création d'un EPLE à
COURNONTERRAL (31)



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
pour les affaires régionales**

À Toulouse, le – 1 AVR. 2026

**Arrêté portant création d'un établissement public local
d'enseignement à Cournonterral (Hérault)**

**Le Préfet de la région Occitanie, Préfet de la Haute-Garonne,
Officier de la Légion d'honneur,
Commandeur de l'ordre national du Mérite**

Vu la loi n°83-663 du 22 juillet 1983 modifiée et complétée par la loi n° 85-97 du 25 janvier 1985, relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat ;

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu le décret n°2025-723 du 30 juillet 2025 modifiant le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'état dans les régions et départements ;

Vu la délibération n° CP/2024-03/06.02 du 1er mars 2024 par laquelle la commission permanente de la Région Occitanie s'est prononcée favorablement sur le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur et a approuvé la déclaration de projet sur l'intérêt général du projet relatif à la construction d'un lycée à Cournonterral ;

Vu l'avis du comité social d'administration académique du 29 janvier 2026 ;

Vu le décret en conseil des ministres du 11 janvier 2023 portant nomination de M. Pierre-André DURAND, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne ;

Sur proposition de Madame la rectrice de la région académique Occitanie, rectrice de l'académie de Montpellier, chancelière des universités ;

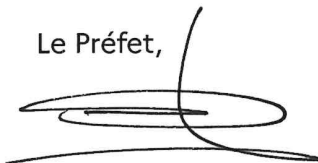
ARRÊTE :

Article 1 - Est créé à Cournonterral dans le département de l'Hérault, à compter de la date de signature du présent arrêté, un établissement public local d'enseignement. Ce lycée polyvalent de Cournonterral est immatriculé sous le numéro 0342605X et sous le numéro 0342608A pour la section d'enseignement professionnelle attachée à l'établissement.

SGAR
1 place Saint-Etienne
31038 TOULOUSE CEDEX 9
Tél. 05 34 45 34 45
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/occitanie>

Article 2 - Le secrétaire général pour les affaires régionales et la rectrice de l'académie de Montpellier, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région de la région Occitanie.

Le Préfet,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Pierre-André DURAND